

L'EVENTUEL, L'HYPOTHETIQUE, L'IMAGINAIRE

ETUDE DE LA FORME EN -RAIS

Par RENÉE HORIUCHI LAGACHE*

L'étude des modes et des temps du français a été entreprise jusqu'à présent dans une optique française ou dans le cadre de la grammaire comparée des langues romanes. Mais il n'est pas sûr que les définitions ainsi atteintes permettent à des étrangers de saisir les nuances exactes de ces modes et de ces temps.

Un Japonais, par exemple, peut assez facilement maîtriser l'emploi des temps du français parallèles à ceux de sa propre langue, l'emploi du subjonctif, car celui-ci est devenu peu à peu une sorte d'outil grammatical. Maîtriser l'imparfait, ou ce que les grammairiens appellent toujours le conditionnel mais que nous préférons nommer, à la suite de M. R-L. Wagner, la forme en -rais semble presque impossible pour eux dans les conditions actuelles, surtout dans le cas des formes en -rais employées dans les propositions indépendantes, principales ou relatives.

Il serait donc souhaitable que de nouvelles études comparatives essaient de cerner les notions délicates pour en rendre l'assimilation plus aisée et les définissent dans une sorte de contexte international ainsi que cela a été fait pour la phonétique.

La forme en-rais, particulièrement vivante dans le français actuel, et justement par là tout à fait représentative du mode de penser français mérite une attention particulière. Nous voudrions, dans cet article, reconsidérer sa signification quoique nous ne puissions espérer, dans un espace aussi limité, voir tous ses aspects.

Définitions

Examinons tout d'abord quelles définitions de la forme en-rais sont données dans les manuels de grammaire les plus récents.

La première, la plus simple au premier abord parce qu'elle est d'un emploi systématique est celle du "futur dans le passé," qui mériterait plutôt, comme le fait justement remarquer Le Bidois, d'être considérée comme un "futur vu du passé".¹

"Après une proposition principale au passé, les conditionnels présent ou passé s'emploient avec la valeur du futur simple ou du futur antérieur." (Dubois. Jouannon)

Les définitions sont sensiblement les mêmes dans toutes les grammaires.

"*Il affirme qu'il viendra*" devient "*Il affirmait qu'il viendrait*" ou "*Il a affirmé qu'il viendrait.*"

* Lectrice (*Kyōshi*) de langue française.

¹ Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*. p. 496.

“*La vie recommence comme avant, comme il est prévu qu’elle recommencera*” devient :

“*La vie recommença comme avant, comme il était prévu qu’elle recommencerait.*”

“*Il affirme qu’il viendra dès qu’il aura terminé son travail.*” devient :

“*Il affirmait qu’il viendrait dès qu’il aurait terminé son travail.*”

La langue japonaise ne comporte pas de modification de cette sorte.

Kare wa *kuru* to iimasu = Il dit qu’il *viendra*

Kare wa *kuru* to iimashita = Il a dit qu’il *viendrait*

Modes et temps sont exactement ceux du style direct. Cependant le caractère automatique de l’usage français pose peu de problèmes du moins dans les phrases ordinaires. Il n’est pas douteux, certes, que l’utilisation de cette forme en-rais dans certains romans contemporains est beaucoup plus délicate comme le montre cet exemple tiré du “Livre des fuites” de J.M.G. Le Clézio, page 20.

“Et un jour, sans doute, on serait devenu pareil aux autres, un vrai signal de lumière, à l’angle d’un carrefour, une lampe un peu clignotante, un peu étoile aux rayons effilochés, prisonnière du dessin. On ne pourrait plus dire non, ni fermer les yeux en s’en allant. On aurait sa vie d’insecte fanatique, tout seul, au beau milieu des autres, et on dirait, oui, oui, je t’aime, tout le temps.”

Mais nous laisserons provisoirement cet emploi de la forme en-rais, assez spécial, pour examiner les définitions données à propos des systèmes hypothétiques, des propositions indépendantes et principales par des grammaires récentes ou très usuelles.

Une des grammaires les plus récentes, “La nouvelle grammaire du français”, publiée chez Larousse par Jean Dubois et René Lagane conseille aux étudiants d’employer :

“l’indicatif quand l’énoncé est présenté comme vrai, quand on n’émet pas de réserves à son sujet, quand on ne le présente pas comme dépendant d’une condition :

L’avion est tombé dans la montagne.

le conditionnel quand la vérité de l’énoncé est présentée comme soumise à une condition, quand on ne prend pas l’énoncé entièrement à son compte :

L’avion serait tombé dans la montagne.”

Dans la Grammaire Larousse du Français contemporain (ed. 1964) composée par M^{me} Blanche-Benveniste et MM. Chevallier, Michel Arrivé et Jean Peytard nous trouvons :

“Comme le futur simple, le conditionnel présent a une double valeur : tantôt temporelle, tantôt modale. Il est selon l’expression de M. Guillaume “un futur hypothétique.”

Celui-ci est le mode de l’imaginaire lorsqu’il est exprimé sans corrélation et le mode de l’éventuel, en corrélation avec l’imparfait dans le système hypothétique. Exemples cités :

a) *Maintenant Cécile allait venir à Paris et vous demeureriez ensemble.* (Butor)

b) *Ah! Si j’avais un journal ou une tribune, comme je vous secourrais tout cela.* (Flaubert)

La grammaire Mauger, fréquemment recommandée aux étudiants étrangers reprend l’idée d’un fait éventuel avec sensiblement les mêmes interprétations, mais précise au moment de l’étude des propositions de condition :

“Le conditionnel dans la principale exprime toujours un fait imaginé et signifie que la condition est d’une réalisation plus douteuse ou même n’est pas ou n’a pas été réalisée.”

Ceci est suivi de la distinction traditionnelle entre les cas de réalisation possible de la condition et les irréels du présent et du passé.

Si nous considérons, d’autre part, les ouvrages destinés à des étudiants plus avancés ou aux professeurs, nous retrouvons, la notion d’éventualité dépendant, selon les cas, d’une condition. Grévisse. *Le Bon Usage*:

“le conditionnel présente l’action comme une éventualité, comme la séquence possible ou irréaliste d’un fait supposé, d’une condition etc.”

Wagner et Pinchon. *Grammaire du Français classique et moderne*.

“Cela invite à considérer comme le font Damourette et Pichon que le conditionnel a le même caractère fondamental que l’imparfait de l’indicatif. Il sert à transcrire des choses conçues comme éventuelles et que, comme telles, on n’intègre pas à son actualité présente.”

P. Imbs. *L’emploi des temps verbaux en français moderne*. p. 76.

Le conditionnel modal corrélatif envisage l’idée verbale sous l’angle de sa “réalisabilité” avant tout commencement de réalisation. Il se distingue en cela de l’indicatif et du subjonctif qui tous les deux envisagent l’idée verbale sous l’angle de son degré de réalité actuelle.

En second lieu il envisage la réalisabilité de l’idée verbale comme une conséquence de l’éventuelle réalisation d’une autre idée verbale, présentée dans la subordonnée introduite par *si* ou dans une construction équivalente, l’éventuelle réalisation de l’autre idée verbale est la condition d’une éventuelle réalisation de celle qu’exprime le conditionnel, d’où le nom de celui-ci . . .

La réalisabilité peut être envisagée de deux manières; ou bien on la considère comme possible, c’est-à-dire comme non contredite par la réalité actuelle: on dit alors que le conditionnel est au mode potentiel . . . ou bien on la considère comme non possible c’est-à-dire comme contredite par la réalité actuelle: on dit alors que le conditionnel est au “mode irréel.”

Origine de ces définitions

Quel que soit donc le degré d’étude auquel la grammaire corresponde, les termes servant à définir la forme en-rai sont sensiblement les mêmes. On y voit, soit l’expression d’un fait éventuel, soumis à la réalisation d’une condition et précisé par la distinction entre potentiel, irréel du présent et irréel du passé, soit l’expression d’un fait conçu comme éventuel non intégré à l’actualité présente, soit l’expression d’un futur hypothétique, parfois mais rarement et dans des cas particuliers, celle d’un fait imaginé.—Nous laissons provisoirement de côté les conditionnels dits de “politesse”, d’ “énonciation atténuée”, de “désir”, d’ “information hypothétique” qui sont considérés comme dérivés des précédents.

Il n’est pas douteux, à l’observation de ces définitions, que l’origine de la première se

trouve dans la grammaire traditionnelle lorsqu'elle s'interroge en particulier sur le potentiel et l'irréel, celle de la seconde dérive du tome V de l'Essai de grammaire de la langue française de Damourette et Pichon en même temps que de la thèse de M.R.L. Wagner sur les phrases hypothétiques et la dernière des théories de Guillaume dans Temps et Verbe.

Il ne nous est pas possible de rappeler ici le détail de ces recherches approfondies sur la forme en-raï. Signalons seulement que pour Damourette et Pichon, la forme en-raï qu'ils appellent le "toncal futur" transpose les faits dans le domaine du "toncal", c'est-à-dire dans une actualité autre que celle du présent, et rejoint là l'imparfait. Selon eux la véritable proportion à admettre est que "je viendrais" est à "je venais" ce que "je viendrai" est à "je viens".¹

Dans l'optique de Guillaume la forme en-raï se situe comme le futur dans le domaine de l'indicatif mais tandis que le premier apparaît comme "catégorique", le second est "hypothétique":²

"Si le futur se détermine dans l'esprit au niveau de h (partie du présent) minimum hypothétique, il acquiert par cela même toute la réalité que peut comporter l'époque future et se présente, en un mot, comme futur catégorique. La grammaire traditionnelle en ce cas le nomme futur sans plus. Ex. *Vous réussirez.*

Si le futur se détermine au niveau H (partie du présent) maximum hypothétique, il acquiert par cela même un caractère de réalité moindre et se présente comme futur hypothétique. La grammaire traditionnelle le nomme en ce cas conditionnel. Ex: *Vous réussiriez.*"

Ces définitions comportent toutes une part d'exactitude. Elles nous montrent quels efforts ont été faits jusqu'à présent pour comprendre la forme en-raï par la diversité de leurs points de vue. Nous n'avons pas de raison d'entreprendre ici une critique systématique de chacune. Notre objet étant de chercher quels termes permettront le mieux à des Japonais de situer la forme en-raï non seulement par rapport au système des modes et des temps du français mais encore par rapport à celui de leur propre langue, nous nous efforcerons plutôt d'appliquer à des exemples divers les points de vue que nous venons de mentionner pour éventuellement les préciser ou les compléter.

Le point de vue morphologique

Un fait éventuel est, selon la définition des dictionnaires, un fait qui peut ou non se produire. Un fait hypothétique, un fait dont la réalisation dépend d'une hypothèse. Les deux se présentent donc comme de réalisation incertaine.

Cette valeur de la forme en-raï a souvent été justifiée par sa constitution morphologique. Elle l'est encore par P. Imbs qui déclare:

"On voit que le conditionnel modal oscille entre deux bornes qui sont inscrites dans sa morphologie même qui est faite d'un élément de passé (La terminaison d'imparfait -ais, -ais, -ait) et d'un élément de futur (le suffixe -r). Ces éléments l'orientent tous les

¹ Damourette et Pichon, Essai. Tome V. p. 408.

² Guillaume, Temps et Verbe. p. 55-56.

deux vers ce qui n'est pas, l'un vers ce qui n'est pas parce qu'il n'est plus, l'autre vers ce qui n'est pas parce qu'il n'est pas encore. Entre les deux se situent les modalités de l'irréel et du potentiel-éventuel. L'irréel est proche du passé, car, comme lui, il est ce qui actuellement ne peut [pas être; le potentiel-éventuel est proche du futur, car comme lui, il est ce qui reste dans le secret de l'avenir."¹

Nous ne reconsidérerons pas ce point de vue. De même que le sens des mots est souvent loin actuellement du sens originel, il est possible que le sens des formes verbales ait évolué depuis leur formation.

La forme en-raï, est sentie comme proche du futur parce qu'elle peut se substituer à lui, entrer dans des structures parallèles:

Ex: Je te dis qu'il *ira* à cette réunion
Je te disais qu'il *irait* à cette réunion.

Elle est sentie comme proche de l'imparfait parce qu'elle lui est liée dans certains cas.

Ex: S'il est là, nous lui parlerons
S'il *était* là, nous lui *parlerions*.

Mais, comme R.L. Wagner l'a si justement signalé, la forme en-raï a un caractère très ancien en français et très mystérieux dès les premiers textes. Il est impossible de rien affirmer dans ce domaine, après tant de siècles. Nous devons partir de l'usage contemporain, comparer les structures que nous offrent les textes les plus proches du langage parlé, ou du moins des textes qui ne tirent pas d'effet stylistique de cette forme.

Les divers systèmes

Si nous renonçons à fonder notre étude sur l'observation de la morphologie, faut-il partir des notions d'éventuel, d'hypothétique?

Il paraît moins hasardeux de choisir quelques exemples et d'analyser leur structure.

Les cas où la forme en-raï apparaît le plus fréquemment étant les propositions principales accompagnées par des subordinées de condition, nous commencerons par observer quelques uns de ces systèmes:

- 1) Si vous alliez le voir, vous discuteriez de cette affaire avec lui.
- 2) Si vous étiez allé le voir, vous auriez discuté de cette affaire avec lui.

Certaines grammaires, à la suite des grammaires latines, distinguent selon qu'il s'agit d'une condition située dans l'avenir et donc encore réalisable ou d'une condition située dans le présent et irréalisable au moment où l'on parle.

Si (demain) vous alliez le voir, vous discuteriez de cette affaire avec lui.
Si (maintenant) vous alliez le voir, vous discuteriez de cette affaire avec lui.

Le contexte et non les formes verbales elles-mêmes contenant cette distinction, nous ne la retiendrons pas, du moins provisoirement.

Nous avons donc un système composé de "si" accompagné de l'imparfait de l'indicatif

¹ P. Imbs, L'emploi des temps verbaux en français moderne. p. 71.

qui pose une condition dans la période allant du présent (moment où l'on parle) vers l'avenir et une proposition à la forme en-rai simple succédant à cette condition.

A supposer que la personne dont il est question aille voir l'autre, la discussion aura lieu.

La construction se distingue de:

“Quand vous irez le voir, vous discuterez de cette affaire”

où l'on ne doute pas de la visite, le moment seul n'étant pas précisé, ni par suite de la discussion.

La distinction est déjà plus difficile à faire par rapport à: “Si vous allez le voir, vous discuterez de cette affaire” qui exprime aussi une éventualité où l'action de la principale est liée à la réalisation de la condition, de même que dans les systèmes suivants:

Si vous allez le voir, il est possible que vous discutiez de cette affaire avec lui.

Si vous allez le voir, vous discuterez peut-être de cette affaire avec lui.

Si vous allez le voir, vous discuterez probablement de cette affaire avec lui.

où la réalisation de la discussion se présente avec des degrés divers de certitude.

Mais il est à noter que ces divers degrés peuvent apparaître dans le système n°1

Si vous alliez le voir, il serait possible que vous discutiez de cette affaire.

Si vous alliez le voir, vous discuteriez peut-être de cette affaire.

Si vous alliez le voir, vous discuteriez probablement de cette affaire.

comme elles pourraient apparaître dans le système n°2.

Ce n'est donc pas une différence de degré dans la certitude qui sépare le système au futur et celui à la forme en-rai mais une différence de nature.

Le système n°2 propose, lui, une condition avec “si” et le plus-que-parfait de l'indicatif situant le fait dans la période antérieure au moment où l'on parle et une principale en découlant à la forme en-rai composée.

Le système s'oppose à:

“Quand vous êtes allé le voir, vous avez discuté de cette affaire avec lui.”

où la visite et la discussion se sont réalisées, et se présente parallèlement à deux systèmes, plus rarement employés:

“Si vous êtes allé le voir, vous avez discuté de cette affaire avec lui.”

qui insiste plutôt sur le rapport de nécessité entre la condition et la proposition principale, car un fait passé peut difficilement se présenter comme douteux s'il est exprimé comme faisant partie de notre actualité. Le sens est plutôt ici:

“Puisque vous êtes allé le voir, vous avez discuté avec lui.”

et “Si vous étiez allé le voir, vous parliez de cette affaire:” système plus intéressant à étudier du point de vue stylistique.

La phrase, dans ce cas, semble comporter une rupture entre le regret que la personne ne soit pas allée le voir et une représentation de la scène de la discussion pour des raisons inhérentes au texte. La rupture est parfois soulignée par une légère pause entre les deux propositions. Dans tous les cas, il s'agit d'un système exceptionnel et expressif.

Comparaison des systèmes français et japonais

Un Japonais est considérablement embarrassé devant cet éventail d'expressions car son matériel linguistique est simple.

Il possède deux manières d'exprimer la supposition ou la condition:

“Kare wa okane ga *areba*”: S'il *avait* de l'argent
S'il *avait eu* de l'argent

forme ordinaire utilisable quand il s'agit du passé, du présent ou de l'avenir.

“Kare wa okane ga *attara*”: S'il *avait* de l'argent
S'il *avait eu* de l'argent

forme qui souligne l'aspect accompli de l'action et sert de forme d'insistance valable aussi pour le passé, le présent et l'avenir.

Dans la proposition principale les formes usuelles de passé, de présent-futur, ou les formes d'éventuel apparaissent comme dans tout autre système:

(Kare wa okane ga *areba*) *jidôsha o kaimasu*
il *achète* ou *achètera* une voiture

(Kare wa okane ga *areba*) *jidôsha o katta no ni*
il *a acheté* une voiture

“no ni”, non obligatoire, ajoute une nuance de regret montrant qu'elle n'a pas été achetée.

(Kare wa okane ga *areba*) *jidôsha o kau kamo shirenai*
il est possible qu'il *achète* une voiture
il *achètera* peut-être une voiture

Kare wa okane ga *areba*, *jidôsha o kau deshô*
il *achètera* probablement une voiture

Il résulte de cette inégalité dans la masse de matériel linguistique qu'un Japonais aura tendance à dire “il achèterait”, pour lui forme d'éventuel, là où un Français dit: “Il achètera peut-être,” établissant un parallélisme:

kaimasu il *achètera*
kau deshô il *achèterait*.

Or, pour un Français, la forme en-rai dans “il irait” par exemple est sentie comme une sorte d'éventuel mais il ne la confondra jamais avec ces autres formes qui sont aussi des éventuels:

il ira peut-être
il ira probablement
il ira
il va y aller.

Une solution serait de souligner l'automatisme qui veut qu'une condition à l'imparfait soit accompagnée d'une forme en-rai simple, une condition au plus-que-parfait de l'indicatif d'une forme en-rai composée et un présent de l'indicatif d'un futur. Pour un Japonais, ceci n'est pas d'un grand secours car précisément les formes de supposition dont il dispose correspondent à:

Si j'ai de l'argent
Si j'avais de l'argent

Si j'avais eu de l'argent

En outre de nombreuses phrases à la forme en-rai ne sont pas accompagnées de conditions avec "si".

Il est donc important de distinguer la forme en-rai des autres formes d'éventuel existantes, y compris les formes de futur et de futur proche, puisque comme le dit Vendryès dans *Le langage*:

"le futur s'accompagne de tous les mystères de l'éventualité"

Etude des systèmes au passé

Une correspondance purement mécanique peut assez facilement être établie entre le système japonais et le système français quand il s'agit de faits passés car, dans l'un et l'autre cas, une construction est plus fréquemment employée.

Kare wa okane ga attara, jidôsha o kaimashita
Kare wa okane ga areba, jidôsha o katta (no ni)

S'il avait eu de l'argent, il aurait acheté une voiture.

La comparaison objective avec la réalité nous apprend qu'il n'a pas eu d'argent et n'a pas acheté d'auto. On peut donc dire, selon la terminologie classique, qu'il s'agit d'un "irréel du passé". Cependant les points de vue du français et du japonais ne sauraient coïncider, la résonance d'une forme en-rai ne pouvant être le pur équivalent d'une forme indicative, car l'une aurait fini par éliminer l'autre. Or en français l'indicatif n'a jamais progressé dans ce cas.

Il convient donc de préciser le point de vue français à l'aide d'exemples.

Considérons d'abord cette phrase des *Contes du chat perché*, de Marcel Aymé:

"Si l'éléphant avait pu sortir, les parents auraient été assez surpris de le voir rôder autour de la maison, car cette espèce d'animal n'existait pas au village. Mais enfin ils n'auraient eu aucune raison de soupçonner les petites. Le lendemain la mère aurait peut-être découvert qu'il lui manquait une petite poule blanche . . . (p. 185)

Nous avons ici des formes en-rai composées succédant et même dépendant dans une certaine mesure d'une condition: "Si l'éléphant avait pu sortir" précisément irréalisable.

La petite poule blanche s'est transformée en éléphant dans la chambre sans prévoir que la porte ne lui permettrait pas de sortir. Les parents vont rentrer et elle ne peut ni quitter la pièce ni reprendre son apparence de poule.

La condition étant irréalisable, la surprise des parents, leur absence de soupçon à l'égard des petites sont objectivement irréalisables mais l'auteur ne nous les présente pas comme telles.

Il nous offre, au contraire, à côté de la réalité que nous connaissons, une autre réalité située hors de l'actualité marquée par l'indicatif: le rêve des petites filles dont la réalisation est l'incarnation de leur optimisme. Tout leur raisonnement à la forme en-rai succède à l'imparfait de la supposition et ne quitte pas ce climat, comme le montre la vérité générale "cette espèce d'animal n'existait pas au village", exprimée à l'imparfait. Mais cette représentation de l'avenir possible dans le cas où l'éléphant serait sorti reste une "représentation".

Elle ne rejoint pas le domaine des faits comme dans le japonais.
De même dans la phrase:

“Si les petites n’avaient pas été aussi occupées de robes et de coiffures, elles se seraient avisées que le coq était très vexé et auraient essayé d’arranger les choses.”

Delphine et Marinette n’ont pas cessé de parler toilette. Elles n’ont pas vu que le coq était vexé et n’ont pas essayé d’arranger les choses.

Ceci est exact mais est-ce intéressant? Ce que Marcel Aymé cherche ici, c’est plutôt à établir une comparaison entre la réaction habituelle des petites filles qui se montrent très compréhensives à l’égard des animaux et celle exceptionnelle de ce jour où elles n’ont pensé qu’à leurs toilettes. Le but de l’auteur est de suggérer une possibilité qui a existé, à la différence de ce qui apparaît dans l’exemple précédent. Il excuse les deux petites filles en montrant, à côté de la réalité une autre réalité qui était possible moyennant seulement des circonstances différentes et même peut-être une différence de degré dans leur intérêt pour la toilette:

“Si elles n’avaient pas été *aussi* occupées”.

Ici ce n’est plus une représentation des personnages mais celle de l’auteur.

Les deux exemples suivants tirés, cette fois, de “Printemps au parking,” de Christiane Rochefort, méritent aussi notre attention.

“Je ne voulais pas l’aborder. C’était hors de question. Si j’avais été plus courageux, je lui aurais dit qu’après tous ces croissants ce qu’il lui fallait c’était un bon café.”¹

Il s’agit d’un garçon qui renonce à aborder une jeune fille. Le contexte “Je ne voulais pas l’aborder” nous en informe suffisamment. “Si j’avais été plus courageux” n’est donc pas destiné à souligner ce que cela peut avoir d’irréel mais au contraire à ouvrir la voie à une autre réalité possible aussi. Après coup, le garçon reconsidère les faits, imagine une scène qui lui aurait été plus favorable.

De même dans l’exemple suivant:

“Là j’ai pensé: pourquoi je ne suis pas allé voir Nicolas? Puisque j’en étais à faire des visites d’adieu. Je ne peux tout de même pas retourner . . . Si j’étais allé te voir, tu m’aurais dit: Ben, alors bonne promenade mon vieux.”²

Nous savons qu’il n’est pas allé voir Nicolas. Il est inutile de revenir sur cette idée. Mais ce Nicolas aurait-il approuvé ou blâmé la fugue du jeune homme dont il est question? Il suffit de reconsidérer le passé en modifiant un fait: supposons qu’il soit allé voir Nicolas. Le jeune homme imagine la scène, une scène qui n’a pas eu lieu mais tout à fait possible. Le français montre toutefois qu’il reste conscient de la virtualité de l’évènement.

Ceci apparaît peut-être encore plus nettement dans les phrases où la forme en-rai ne s’accompagne pas d’une condition introduite par “si”. Les exemples abondent dans les œuvres contemporaines, c’est la source de nombreux effets stylistiques mais l’origine de cette construction est dans la nature même du français car une utilisation stylistique n’a d’avenir que lorsqu’elle correspond au génie de la langue.

Examinons quelques exemples:

¹ Christiane Rochefort, Printemps au parking. p. 37.

² Christiane Rochefort, Printemps au parking. p. 27.

Christiane Rochefort. Printemps au parking. p. 80.

“J’essayais de manger avec les baguettes. Chez les Papous, j’aurais bouffé avec les doigts.”

On pourrait rétablir ici l’explication traditionnelle: “Si j’avais été chez les Papous, j’aurais bouffé avec les doigts.” La forme en-rais dépend encore d’une condition qui ne s’est pas réalisée. Mais l’intérêt réside plutôt dans le fait qu’il ne soit pas nécessaire d’employer “si” et un verbe au plus-que-parfait de l’indicatif et que l’on puisse ainsi sauter d’un fait à l’indicatif situé dans l’actualité du locuteur à un autre fait à la forme en-rais qui représente le rêve compensateur des difficultés présentes, l’évasion satisfaisante mais qui ne va pas jusqu’au bout, c’est-à-dire ne fait pas de cela une actualité comme dans la langue japonaise.

Cependant la forme en-rais composée permet-elle seule ce décalage? Une expression, une proposition, un complément de lieu, de temps, de manière, un mot seul parfois mais portant un accent d’insistance, soulignent le passage. Nous ne donnerons que quelques exemples encore que l’inventaire de tous les procédés utilisés dans ce cas mériterait d’être entrepris.

Le Clézio. Livre des fuites. p. 24-25.

“Tu sais, tu es très belle, oui, c’est vrai, tu es belle . . . Et il aurait suffi de vraiment peu de chose, un déplacement insignifiant vers la droite, quelques syllabes changées dans le nom et *au lieu de dire ça*, on aurait dit:

“Espèce de saloperie, va! Tu crois que je n’ai pas compris peut-être . . . Et on aurait fait un geste du bras et au bout du bras il y aurait eu la main fermée sur le manche du couteau aigu et la lame froide serait entrée un peu de travers dans le sein gauche de la jeune femme qui aurait dit une seule fois “Hah!” et serait morte.”

Ch. Rochefort. Les petits enfants du siècle. p. 25.

“*Elle aurait aussi bien pu marquer, c’est le printemps ou Toto aime Zizi ou cette fille est une nouille, ça n’aurait pas fait de différence.*”

p. 131. “*elle aurait voulu m’aider, me prêter des livres* mais ça aurait servi à quoi?

R.L. Wagner. Phrases hypothétiques. p. 230.

“*Quand il aurait perdu un peu de temps à se distraire*, le mal n’aurait pas été grand.

F. Sagan. Les merveilleux nuages. p. 53.

“*Tu aurais dû être pédéraste*, disait-elle. Tu aurais été la coqueluche de Paris.
—Et toi, tu aurais été bien tranquille.”

Christiane Rochefort. Printemps au parking. p. 9.

“Normalement, *avec mon système*, on aurait dû être mille.”

p. 38. “*Une fois dedans*, j’aurais eu l’air d’un gland.”

Ch. Rochefort. Les petits enfants du siècle. p. 44.

“à mesure que ses lèvres m’approchaient et quand je sentis leur chaleur, alors, *pour un empire*, je ne l’aurais pas arrêté.”

p. 130. “Je me sentais à l’étroit, *pour un peu*, j’aurais manqué d’air.”

Ch. Rochefort. Stances à Sophie. p. 44.

“Ce n'était pas une preuve. C'en était une pour moi. *A elle seule*, elle m'aurait suffi.”

F. Sagan. Les merveilleux nuages. p. 43.

“*A Paris*, cela aurait été différent, elle aurait passé la nuit dehors avec de bons amis bien gais et serait rentrée à l'aube . . .”

Ch. Rochefort, Les petits enfants du siècle. p. 137.

“*moi*, j'aurais été plus vache, je l'aurais envoyé casser des cailloux, ce qui en plus lui aurait fait du muscle.”

J.P. Sartre. Les Mots. p. 78.

“*Dieu* m'aurait tiré de peine, j'aurais été chef d'œuvre signé, assuré de tenir ma partie dans le courant universel, j'aurais attendu patiemment qu'il me révélât ses desseins et ma nécessité.”

Mais il arrive que l'on passe d'un plan à l'autre sans aucun intermédiaire. La forme en-rai ici nous indique qu'il s'est agi d'un rêve, d'une représentation du personnage, d'une pure imagination.

R. Queneau. Zazie dans le métro. p. 207.

“Vous ne me demandez pas ce que je viens faire à pareille heure ?

— Non, je ne vous le demande pas.

— C'est malheureux, dit le type, parce que je vous aurais répondu que je suis venu pour accepter l'offre d'un verre de grenadine.”

Le Clézio. Le livre des fuites. p. 29.

“Ca ne doit pas être facile. Se noyer dans une baignoire ?

— Si, parce que je voulais; avant, j'aurais pris beaucoup de somnifères.”

Ch. Rochefort. Les petits enfants du siècle. p. 47.

“J'étais enragée. Je les aurais tués, y compris le sale con de l'émission.”

Les verbes “pouvoir” “falloir” “devoir” etc . . .

Avec les verbes “pouvoir”, “falloir”, “devoir” la forme en-rai composée apparaît très fréquemment sans qu'aucun terme ne signale le passage de l'actualité du locuteur vers le plan de la représentation d'une autre réalité possible mais non entrée dans les faits. Il semble que cela soit dû à une interférence du sens du verbe qui par l'idée de la possibilité, c'est-à-dire d'une voie parallèle aux faits, par l'idée de devoir, d'obligation, donc d'un idéal lui aussi extérieur à la ligne de l'actualité, impliquent la comparaison entre deux plans.

Prenons un exemple:

Le Clézio. Livre des fuites. p. 41.

“J'aurais pu commencer ceci de mille façons différentes, j'aurais pu changer chaque mot de chaque phrase, j'aurais pu tout simplement faire un dessin sur un bout de papier.”

L'auteur a commencé son chapitre d'une certaine manière. D'autres commencements étaient possibles mais n'ont pas été mis en œuvre et il nous en indique quelques uns: “changer un mot de chaque phrase” . . . “faire un dessin” etc. La confusion vient ici de ce

que le verbe “pouvoir” se charge de la virtualité qui marque les actions exprimées à l’infinitif.

De même dans cette phrase de Christiane Rochefort: C’est bizarre l’écriture. p. 105.

“Ils ne m’ont pas envoyée sur le palier (Cela aurait pu se faire)”

Ou lorsque s’exprime une idée d’obligation:

Ch. Rochefort. *id.* p. 136.

“Le jour ou ça n’a pas recopié pareil est une date dans ma vie littéraire, j’aurais dû mettre un caillou blanc mais je ne savais pas que c’était une date.”

Marguerite Duras. *Le Square.* p. 110.

“Je le sais. Chaque jour, je m’en souviens, n’ayez crainte. Mais vous voyez, il aurait fallu que je commence par là. Maintenant je sais que je ne le pourrais plus.”

“Commencer par là,” représentait la voie possible qui n’a pas été choisie, le devoir. Le glissement de sens mène les verbes “pouvoir”, “devoir” etc... à exprimer, lorsqu’ils sont à la forme en-rai, des nuances de regret, d’impuissance, d’abandon.

Le Clézio. “*Livre des fuites.*” p. 33.

“Il aurait fallu savoir lire les mots que ces mouvements écrivaient à l’insu des hommes. C’aurait été bon de deviner ces idées.”

La langue parlée contemporaine tend d’autre part à adoucir le sens de certaines formes en-rai par un rejet factice hors de l’actualité. Celles-ci sont l’équivalent d’indicatifs pourvus d’une légère nuance d’incertitude, ou soulignent le sentiment de celui qui parle.

R. Queneau. *Zazie.* p. 150.

“Ma moman, vous l’auriez pas vue par hasard?”

(=vous ne l’avez pas vue par hasard)

M. Aymé. *Contes du chat perché.* p. 139.

“Mais depuis qu’il avait perdu Marceline, il aurait eu tendance à attendre le cuir de son comportement...”

Ch. Rochefort. *Printemps au parking.* p. 58.

“On se serait senti plutôt abandonné.” (=on se sentait abandonné)

En résumé la forme en-rai composée semble donc désigner, plutôt qu’un fait vraiment irréel, une possibilité qui existait à côté de l’actualité du locuteur. La distance qui sépare cette possibilité de la réalité des faits est précisée par des moyens divers parmi lesquels Si avec le plus-que-parfait de l’indicatif est le plus explicite.

Ceci s’accorde d’ailleurs avec le rôle que “si” semble avoir joué dès les premiers textes, si nous nous reportons à cette remarque de R.L. Wagner dans *Les phrases hypothétiques* commençant par “si” (p. 537).

“Se représentant du *si* latin indique par lui-même que la phrase qui s’ouvre quitte le plan de la réalité pour passer à celui de la fiction... il se range dans la catégorie de ces mots qui par leur seule présence orientent une phrase dans une certaine direction.”

Si et le plus-que-parfait sont d’ailleurs souvent remplacés maintenant, dans le langage parlé, par la forme en-rai qui semble de plus en plus sentie comme exprimant des faits supposés, imaginaires.

Ex: "Il l'aurait su, il vous l'aurait dit."

Ch. Rochefort. C'est bizarre l'écriture. p. 91.

"Je l'aurais fait exprès, je n'aurais pas trouvé."

Mais, comme le dit R.L. Wagner (p. 247) "Il nous importe moins de reconstruire le passé; on ne refait pas ce qui fut."

C'est donc plutôt sur les formes en-rai désignant le présent ou le futur que notre réflexion doit s'exercer.

Avant de les aborder il convient cependant d'éliminer un problème concernant le temps des faits. Le moment à partir duquel les faits sont considérés ou imaginés peut varier. Il peut, comme ici, se situer après le présent du récit.

"Elles ne veulent pas de mon amitié. Je serais devenu meilleur encore, je n'aurais même plus mangé d'agneaux." M. Aymé. Contes du chat perché. p. 148.

Le loup se situe en pensée au moment où une amitié aurait pu être réalisée avec Delphine et Marinette et il imagine quels effets cette amitié aurait eus. Mais ceci lui paraît un rêve irréalisable.

Les systèmes relatifs au présent-futur

Quoique le point de vue français et le point de vue japonais diffèrent en ce qui concerne les phrases hypothétiques au passé, les constructions à la disposition des locuteurs sont assez peu nombreuses pour que des erreurs importantes s'y introduisent dans la pratique. L'utilisation de la forme en-rai simple est plus délicate.

Nous avons vu que celle-ci exprime un fait lié à une condition présente ou future en général. Si la condition mène hors de l'actualité au moment où l'on parle, le problème est semblable à celui du système au passé. Il ne sera pas nécessaire de s'y attarder.

Kare wa okane ga areba, jidôsha o kaimasu

S'il avait de l'argent (il n'en a pas) il achèterait une voiture.

Je suppose un instant réalisé un fait qui ne peut l'être: "il n'a pas d'argent." J'examine une action possible dans ce nouveau décor: "il achète une voiture" ou "il achètera une voiture."

De même dans les Contes du chat perché. (p. 19):

"Si je n'étais pas enfermé dans un sac, dit le chat, j'aurais peut-être le cœur à vous plaindre."

Actuellement le chat est enfermé dans le sac, il doit être jeté à la rivière et ne peut s'apitoyer sur le sort des petites filles.

p. 147. "Si vous aviez tous les remords que vous dites, vous ne vous léchiez pas ainsi les babines."

Le loup fait semblant de regretter ses crimes passés mais se lèche encore les babines à ce souvenir.

p. 29. "On mangerait mieux, si on n'était pas toujours dérangées."

Une vache se plaint de ne jamais pouvoir manger tranquillement. C'est ici un fait habituel.

Comme le montrent ces exemples, les diverses valeurs du présent: présent ponctuel, présent d'habitude peuvent se traduire par la forme en-rai simple.

Mais les systèmes dont nous venons de parler pourraient facilement se transposer au passé:

“Si je n'avais pas été enfermé dans un sac, j'aurais eu le cœur à vous plaindre.”

“Si vous aviez eu tous les remords que vous disiez, vous ne vous seriez pas ainsi léché les babines.”

“On aurait mieux mangé, si on n'avait pas toujours été dérangé.”

Un système peut cependant porter sur une période allant du passé au présent: M. Aymé. Contes du chat perché. p. 24.

“Si vous n'aviez pas cassé le plat en faïence, il n'y aurait jamais eu d'histoires avec le chat et il serait encore là pour nous donner de la pluie.”

Le pot de faïence a été cassé dans le passé, le conflit avec le chat a commencé lui aussi dans le passé; au moment du récit, les parents croient avoir noyé le chat. Il n'est donc plus là.

La réalité particulière, parallèle à notre actualité, qu'exprime la forme en-rai comporte donc une limite entre le passé et le présent. Le fait remarquable est qu'aucune, par contre, n'apparaît entre le présent et l'avenir, de même qu'au niveau de la supposition.

Ch. Rochefort. C'est bizarre l'écriture. p. 82.

“Si on était tous un peu sincères. On en apprendrait des choses!”

p. 57. “Si j'avais un plan, je ne trouverais sûrement plus mes mots. Et puis je m'ennuierais. Du reste, je m'évadera certainement.”

Psychologiquement il peut paraître admissible qu'une vision tournée vers le passé puisse trouver une limite dans la transformation qu'elle en fait tandis que l'imagination au contraire s'exerce librement dans la zone présent-avenir.

Systèmes portant sur l'avenir

Il nous reste donc à étudier le cas le plus difficile, celui des formes en-rai liées à des conditions capables de se réaliser dans l'avenir. Ce sont les systèmes:

“Kare wa okane ga areba, jidōsha o kaimasu” du japonais
en face duquel nous trouvons en français:

“S'il a de l'argent, il achètera une voiture”

“S'il avait de l'argent, il achèterait une voiture.”

“Kare wa okane ga attara, jidōsha o kau deshō”

“Kare wa okane ga areba, jidōsha o kau deshō”

“S'il a de l'argent, il achètera probablement une voiture.”

“S'il avait de l'argent, il achèterait probablement une voiture.”

Le futur simple, temps de l'indicatif, s'intègre autant qu'il est possible dans la réalité. Tous les grammairiens s'accordent sur ce point et, à cet égard, la démonstration de G. Guillaume est convaincante.

En admettant donc qu'il ne soit pas absolument certain que ce personnage ait de l'argent dans le temps à venir, nous passons outre à cette incertitude pour considérer plutôt la conséquence, "il achètera la voiture." Dans notre pensée, c'est ce deuxième fait qui porte l'accent. Un peu comme fait la langue japonaise, nous estimons suffisant d'avoir posé comme incertaine l'obtention de cet argent et revenons rapidement à la réalité de l'indicatif dans la proposition principale.

"Les chances de réalisation l'emportent sur les chances de la pure hypothèse", nous employons couramment le système: Si + présent . . . futur, lorsque nous pensons que les faits se réaliseront.

Est-ce là la structure la plus commune? Si l'on se réfère à l'enquête du "Français élémentaire" (Gougenheim-Michéa) le couple "si+présent . . . futur" (cité par P. Imbs) est de loin le plus fréquent dans l'usage parlé: 236 exemples contre 80 avec imparfait . . . conditionnel simple et plus-que-parfait . . . forme en-rai composée. C'est donc le système le plus courant en français.

Que représente alors le système "si+imparfait de l'indicatif . . . forme en-rai simple? Et que signifie plus particulièrement la forme en-rai dans ce système?

Le texte suivant de Chateaubriand montre assez bien les divers points de vue qui peuvent s'exercer sur des événements supposés.

"S'ils triomphaient (=les ennemis de la France) notre gloire n'était-elle pas perdue? Si Napoléon l'emportait, que *devenait* notre liberté? Bien qu'un succès de Napoléon m'ouvrît un exil éternel, la patrie l'emportait dans ce moment dans mon cœur, mes vœux étaient pour l'opresseur de la France" . . .

L'angoisse de Chateaubriand l'incite à se situer en pensée au moment de la victoire des uns ou des autres et à voir immédiatement réalisé ce qu'il redoute.

"Wellington triomphait-il? La légitimité *rentrerait* donc dans Paris derrière ces uniformes rouges qui venaient de reteindre leur pourpre au sang des Français? La royauté *aurait* donc pour carrosses de son sacre les chariots d'ambulance remplis de nos grenadiers inutiles? Que *sera-ce* qu'une restauration accomplie sous de tels auspices?"

Il est bien possible que Wellington triomphe et par suite la légitimité rentrera dans Paris. C'est un fait qui a toute chance d'être réel. Chateaubriand envisage les images de ce triomphe mais sans pouvoir d'abord se résigner à les situer dans son actualité. Cela doit rester pour lui à l'état d'image. Puis il s'apaise et considère l'avenir au futur.

Mais ceci est peut-être trop littéraire. Examinons d'autres exemples:

F. Sagan. Les merveilleux nuages. p. 52.

"Et si je devais travailler, je me ferais pêcheur et je t'emmènerais sur mon bateau."

A priori le personnage pourrait un jour travailler mais au fond de lui-même, il n'en a pas l'intention d'où le système: Si+imparfait . . . forme en-rai simple.

A. Jarry. Ubu. p. 34.

"Vous allez passer tout à l'heure par la casserole.

— Eh! pauvre malheureux, si je passais par la casserole qui te raccommoderait tes fonds de culotte?"

La mère Ubu a suggéré à Ubu de massacrer toute la famille de Venceslas pour prendre sa place.

Il s'indigne d'une pareille proposition et menace de tuer sa femme. La menace présente un caractère vraisemblable et la mère Ubu pourrait répondre:

“Si je passe par la casserole, qui te raccommoiera tes fonds de culotte.”

Comme elle ne croit pas à cette possibilité, elle emploie le système comportant la forme en-rai.

La mère Ubu insiste: “A ta place, ce cul, je voudrais l'installer sur un trône. Tu pourrais augmenter indéfiniment tes richesses, manger fort souvent de l'andouille et rouler carrosse par les rues.

Père Ubu.

Si j'étais roi, je me ferais construire une grande capeline comme celle que j'avais en Aragon et que ces gredins d'Espagnols m'ont impudemment volée.

Mère Ubu.

Tu pourrais aussi te procurer un parapluie et un grand caban qui te tomberait sur les talons.”

Le père Ubu ne dit pas “Si je deviens roi, je me ferai construire”... Naïf, à sa manière, inconscient encore de tous les massacres qu'impliquerait son ascension au trône, il entre seulement dans le jeu de la mère Ubu et rêve. Tous deux jonglent avec les images, hors de la réalité. Cela reste pour eux à l'état de pure représentation.

Un texte de Marcel Aymé, permet mieux encore peut-être de comparer les valeurs respectives du futur et de la forme en-rai dans les systèmes hypothétiques, car il les présente en alternance. Il s'agit du conte intitulé: “La patte du chat.” dans les Contes du chat perché.

Delphine et Marinette s'ennuient parce qu'il pleut. Malgré les avertissements du chat, leur Mentor, elles jouent près de la table et finissent par casser un plat de faïence. Les parents, comme toujours, sont furieux et déclarent aux petites filles que, s'il ne pleut pas le lendemain, elles iront chez la tante Melina qu'elles détestent.

p. 11. “Non, pas de pain sec. Mais demain, s'il ne pleut pas... demain... ha! ha! ha! demain, vous irez voir la tante Melina.”

La condition se situe dans l'avenir. Elle est tout à fait réalisable. Les parents, fâchés, expriment leur menace avec le maximum de réalité.

Pour échapper à la punition, les petites filles demandent au chat de les aider en passant sa patte sur l'oreille.

p. 12. “Demain, si tu voulais, on n'irait pas chez la tante Melina.”

Les petites pourraient très bien dire: “Si tu veux, on n'ira pas chez la tante Melina.” Mais pour gagner la faveur du chat dont on connaît l'esprit d'indépendance, elles expriment cela comme une vague proposition, comme une idée qu'elles ont eue:

“Je pense à quelque chose. Demain, si tu voulais, on n'irait pas chez la tante Melina.”

Sans être du style indirect la phrase hypothétique se présente comme un développement du verbe penser et se situe hors de l'actualité de l'indicatif. La seule bonne volonté du chat crée le décalage.

Le chat accepte la proposition. Le lendemain il pleut mais les parents considèrent que cela ne durera pas:

p. 13. “En plein mois de mai, ce serait quand même bien étonnant, s'il pleuvait trois

jours d'affilée.”

Objectivement la condition peut se réaliser mais les parents ne veulent pas la considérer comme telle. Le système “imparfait . . . forme en-rais” leur permet de rejeter cela dans le domaine de la pure représentation.

Quoique l'étonnement ici soit peut-être plus présent que futur — l'idée est en effet: “Il est étonnant qu'il pleuve trois jours d'affilée” — l'étonnement de même que la possibilité de la pluie sont rejetés dans le virtuel.

Le chat, furieux contre les parents parce qu'il a été battu ne cesse d'attirer la pluie. Les parents l'ont enfermé dans un sac pour le noyer. Mais il est presque huit heures, les parents doivent aller à la gare. Ils noieront le chat à midi seulement:

p. 15 “Ce sera pour midi, à notre retour. D'ici-là, ne vous avisez pas d'ouvrir le sac. Si jamais Alphonse n'était pas là à midi, vous partiriez aussitôt chez la Tante Mélina pour six mois, et peut-être pour la vie.”

On s'attendrait ici à ce que la colère des parents présente les faits dans la réalité. C'est le contraire qui se passe. Les parents n'osent pas situer dans leur actualité une pareille désobéissance de la part de leurs filles. Ils la donnent pour une simple supposition et la menace consécutive prend un caractère virtuel.

“Si jamais Alphonse n'est pas là à midi” poserait que le chat puisse être sorti du sac. La conséquence, c'est à dire le départ des petites filles, deviendrait réelle: “elles partiront chez la Tante Mélina.”

Après la disparition du chat, la pluie a cessé. La sécheresse menace:

“Il ne faudrait tout de même pas que ça dure trop longtemps. Ce serait la sécheresse. Une bonne pluie arrangerait bien les choses”.

Ici la condition n'est plus exprimée mais cela ne change rien au point de vue. L'inquiétude des parents est légère. Ils ne font encore qu'imaginer une sécheresse prolongée et rêvent d'une pluie qui porterait remède à leurs ennuis. Leur discrétion n'intègre aucun fait dans le réel. Mais au bout de vingt-trois jours, quand les plantes jaunissent, la représentation qu'ils se font des dégâts atteint la zone de l'indicatif:

“Encore une semaine de ce temps-là, disaient les parents, et tout sera grillé.”

Il ressort des exemples cités que la forme en -rais simple dépend en général d'une condition objectivement réalisable dans l'avenir mais, soit parce que le locuteur n'y croit pas vraiment, soit parce qu'il ne veut ou n'ose pas y croire, — les raisons mériteraient d'être classées — il écarte le fait de son actualité et le pose comme une représentation de l'esprit, une sorte d'image. Dans la plupart des cas la condition avec “si” et l'imparfait prépare le lecteur à ce passage dans une réalité fictive mais ceci n'est pas obligatoire:

Françoise Giroud. L'Express n° 1223, Les voleuses d'emploi.

“Le chômage menace? Qu'elles restent donc à la maison et en un trait de plume, le nombre des demandeurs d'emploi diminuerait de moitié.”

Le décalage est marqué par l'expression “en un trait de plume”.

“Qu'elles cèdent leur place aux hommes et les offres d'emploi se multiplieraient”.

Ici, c'est la supposition "qu'elles cèdent leur place aux hommes" qui nous mène à un autre plan.

"Qu'elles cèdent leur place aux hommes et les offres d'emploi se multiplieront" pourrait se dire mais Françoise Giroud refuse d'envisager une telle possibilité, contraire à ses idées.

Françoise Sagan. *Les Merveilleux nuages*. p. 27:

"Tu dorlotes tes petites névroses à longueur de jour. Tu serais désespéré de mettre les pieds sur terre et de te conduire comme un homme."

"de mettre les pieds sur terre" et "de te conduire comme un homme" sont les faits capables de mettre le héros dans une autre situation, celle d'un homme réaliste, que précisément il n'est pas, donc purement imaginaire, et par suite de provoquer son désespoir.

A. Sarrazin. *L'Astragale*. p. 10.

"Tenez, dit-il, je peux quand même faire un truc, c'est de vous stopper une voiture: un particulier vous prendrait peut-être... je raconterai un boniment."

Dans cet exemple, aucune proposition, aucun mot pour nous faire entrer dans le monde imaginaire du locuteur. La forme en -rais suffit. Le temps où il imagine ce qui peut arriver est très court. Cela semble si réalisable que la suite est au futur simple de l'indicatif.

Dans les trois exemples qui suivent, les termes d'"idéal" "d'illusion," de "désir" mènent le locuteur à employer la forme en -rais.

P. Imbs. *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. p. II

"*L'idéal*, difficile à réaliser, serait que ces statistiques fussent fondées sur la langue écrite et sur la langue parlée."

J.P. Sartre. *Baudelaire*. p. 28.

"C'est qu'il est victime d'une *illusion* toute naturelle selon laquelle l'intérieur d'un homme se calquerait sur son extérieur."

Le Clézio. *Livre des fuites*. p. 22.

"Alors *je voudrais* vous envoyer une carte postale, pour essayer de vous annoncer tout cela. Sur le dos de la carte, il y aurait une photo en Panchrome, recouverte d'une couche de vernis... Sur la photo on verrait une fillette en haillons, à la peau couleur de cuivre... La prunelle des yeux serait agrandie, portant au centre un reflet lumineux et cela voudrait dire que son regard était vivant."

L'image que Flaubert se fait de son Dictionnaire des idées reçues est aussi très caractéristique:

G. Flaubert. *Correspondance*. p. 66, 67.

"La préface m'excite fort et de la manière dont je la conçois (ce serait tout un livre) aucune loi ne pourrait me mordre quoique j'y attaquerai tout. Ce serait la glorification historique de tout ce qu'on approuve. J'y démontrerais que les majorités ont toujours eu raison, les minorités toujours tort. J'immolerais les grands hommes à tous les imbéciles les martyrs à tous les bourreaux et cela dans un style poussé à outrance..."

Nombreux sont les exemples de formes en -rais plus ou moins annoncées par des verbes comme "concevoir", "penser", "imaginer", "songer" au présent de l'indicatif:

A. Sarrazin. *L'Astragale*. p. 124.

“Déjà *je songe* qu’il aurait été bon de boire et de discuter, ce soir, comme trois similitudes; Nounouche dormirait, la valise serait à sa place sur l’armoire, promesse de départ, bientôt . . . bientôt . . .”

Après un verbe au passé, nous pouvons aussi avoir l’impression de faits imaginés par le locuteur comme dans ces exemples de F. Sagan:

Bonjour tristesse. p. 173.

“*Je voyais* déjà la scène du pardon, pleine de pudeur et d’humour . . . Elle aurait lieu à Paris, dans notre salon, Anne entrerait” etc.

Bonjour tristesse. p. 147.

“Je me plus à *imaginer* le visage de cet homme. Il aurait les mêmes petites rides que mon père.”

Mais ici la forme en -rais rejoint celle du futur “vu du passé”. Celui-ci en effet peut aussi bien représenter des faits qui auront lieu, des faits seulement possibles, des faits imaginés:

“Il nous a dit qu’il viendrait” peut-être complété par “mais il n’est pas venu” ou par “et il est venu effectivement”

Les écrivains du XXème siècle ne manquent pas d’utiliser les ressources stylistiques de ces formes ambiguës, comme J.M. Le Clézio qui dans *Le livre des fuites* évoque à l’imparfait et à la forme en -rais ce que notre monde a d’aliénant ou même d’hallucinant.

p. 75 “La marche pouvait durer des heures, des jours, le corps de la femme pouvait avancer à travers des kilomètres de ville, franchissant les routes de ciment passant des ponts, des tunnels, des frontières de fil de fer barbelé. Puis continuer sous le soleil et la robe de métal brillerait de milliers d’éclats comme un avion sous la pluie et l’eau ruissellerait sur les joues cuivrées, sur les cheveux de matière plastique.”

Faut-il voir là une influence du sens que la forme en -rais a pris dans les systèmes hypothétiques sur le futur vu du passé? Nous nous heurtons là à une question très importante, de caractère souvent stylistique, que nous ne traiterons pas ici.

Notons seulement que le futur “dans le passé” ne peut être d’ordinaire qu’une représentation de l’avenir sans comparaison même implicite avec l’actualité tandis que l’autre forme concerne un passé, un présent et un futur parallèles à la réalité du locuteur.

Dans l’exemple cité plus haut (A. Sarrazin. *L’Astragale*)

“Nounouche dormirait” signifie “en ce moment Nounouche dormirait.” Mais elle ne dort pas au moment où l’héroïne songe à cela.

Nous n’irons pas plus loin pour l’instant dans cette comparaison qui demande encore de longues recherches.

Conclusion

Essayons de voir comment nous apparaît la forme en -rais dans les systèmes hypothétiques, dans les propositions indépendantes ou principales, en dehors des cas de “futurs

dans le passé.”

Nous avons noté qu'elle avait souvent été interprétée comme l'expression d'un "éventuel" dans la mesure où elle pouvait représenter un fait "à venir" ou postérieur à une supposition; mais nous avons été amenés à écarter cette interprétation en raison des confusions qu'elle provoquait avec d'autres formes d'éventuel, celle propre à la langue japonaise en particulier, en raison aussi de son absence de contact avec l'actualité du locuteur, à quelque moment que ce soit de la durée.

Nous avons écarté la notion d'hypothétique, inconcevable pour un Japonais dont le système linguistique comporte une expression spéciale de la supposition mais un jeu de conséquences de type "indicatif". L'usage français contemporain offre d'ailleurs de nombreux exemples de formes en -rais non précédées de conditions.

Il nous a paru plus juste de voir dans cette forme l'expression d'une réalité seconde, parallèle à l'actualité du locuteur, que celui-ci se représente sans pour cela perdre de vue cette actualité, au total une sorte d'"imaginaire."

Il n'est donc pas étrange que certains grammairiens aient refusé de distinguer le "conditionnel" de l'indicatif. L'imaginaire offre les caractères du réel puisqu'il se constitue à partir de ses éléments.

Mais il n'est pas réel. Ainsi que l'imagination le fait, la forme en -rais peut nous donner comme possibles des faits qui étaient impossibles; elle peut nous offrir une réalité qui était possible mais ne s'est pas réalisée, elle peut nous proposer des événements présents comme autres qu'ils ne sont, nous faire deviner ceux à venir ou nous faire rêver à d'autres qui ne se produiront jamais.

Ses temps n'ont pas la variété du système indicatif. On distingue seulement entre ce qui précède et ce qui suit le moment où le locuteur se représente cette autre réalité. Les exceptions sont rares. Mais outre que le rêve n'exige pas toujours une localisation précise dans le temps, la tendance moderne est aussi de substituer le présent au futur.

L'originalité du français est donc de posséder une forme spéciale qui permet d'exprimer des faits virtuels, imaginaires, et de les faire sentir comme tels.

Faut-il en déduire que le Français est plus imaginaire? Rien n'est moins sûr car lequel va plus loin dans l'imagination de celui qui considère l'image comme une image et de celui qui donne à l'image la force du réel?

L'avantage du français, qui peut d'ailleurs — on le voit dans l'œuvre de Jean Genêt — utiliser les deux ressources, est plutôt d'offrir une grande variété d'expression et par là de grandes ressources stylistiques.

Faut-il, à propos de la forme en -rais parler de mode, de temps? C'est une question délicate. Il ne me semble pas possible d'en décider avant d'avoir entrepris l'étude approfondie du futur "vu du passé" dans la littérature contemporaine, celle de la forme en -rais dans les propositions relatives et dans les cas où elle se substitue au subjonctif.

Nous avons vu dans la forme en -rais une manière de se représenter certains faits, une sorte d'expression de l'imaginaire. Nous nous garderons cependant de rien affirmer. Quel matériel linguistique les autres langues proposent-elles? Quelles formes de supposition, d'éventuel, d'imaginaire? Seules des comparaisons généralisées entre les divers

langages permettront d'apporter une conclusion solide à cette étude.

Ouvrages cités

- Grammaire Larousse du Français contemporain. Blanche-Benveniste. Chevallier. Arrivé. Peytard.
 La nouvelle grammaire du français: J. Dubois. R. Lagane. Larousse.
 Grammaire pratique du français d'aujourd'hui. G. Mauger. Hachette.
 Le Bon Usage. M. Grévisse. Geuthner Paris.
 Grammaire du français classique et moderne. R.L. Wagner et. J. Pinchon. Hachette.
-
- J. Damourette et E. Pichon Essai de grammaire de la langue française.
 (Bibliothèque du Français moderne)
- G. Guillaume Temps et Verbe. Paris Champion.
 P. Imbs L'emploi des temps verbaux en français moderne. C. Klincksieck
 Le Bidois Syntaxe du français moderne.
 R.L. Wagner Les phrases hypothétiques commençant par "si". E. Droz

Textes

- M. Aymé Les Contes du chat perché. Gallimard.
 Chateaubriand Les Mémoires d'outre-tombe.
 M. Duras Le square. Gallimard
 G. Flaubert Correspondance.
 F. Giroud L'Express.
 A. Jarry Ubu. (Livre de poche)
 Le Clézio Le livre des fuites. Gallimard.
 R. Queneau Zazie dans le métro. Gallimard.
 C. Rochefort Stances à Sophie. (Livre de poche)
 Les petits enfants du siècle. (Livre de poche)
 Printemps au parking. Grasset.
 C'est bizarre l'écriture. Grasset.
- F. Sagan Bonjour tristesse. Julliard.
 Les merveilleux nuages. Julliard.
- A. Sarrazin L'Astragale. (Livre de poche)
 J.P. Sartre Baudelaire. (Livre de poche)
 Les mots. Gallimard.